



# DOSSIER UNIQUE

## I - Pourquoi un dossier unique d'inscription

- ✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à une activité.
- ✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.
- ✓ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors de l'inscription d'un enfant à une ou plusieurs activités différentes au cours d'une même année.

## II – Composition du Dossier

- ✓ Fiche Parentale
- ✓ Fiche de liaison par enfant
- ✓ Fiche d'inscription par enfant

## III – Pour quelles structures ?

- ✓ Au Multi-Accueil Anne Martin ( 0-3 ans )
- ✓ La halte-garderie ( 2 à 6 ans )
- ✓ Aux accueils périscolaires du matin et/ou du soir
- ✓ A l'école (1<sup>ère</sup> année de maternelle, rentrée en CP ou nouvel arrivant)
- ✓ Au restaurant scolaire
- ✓ Aux activités périscolaires (NAP)

**Le Dossier Unique est à retourner dûment complété et accompagné des justificatifs demandés :**

**A l'adresse suivante :**

Service Education

15 rue Jean Bouveri 71130 Gueugnon

**A partir du Lundi 20 juin et jusqu'au Vendredi 19 Août 2016**

*Tout dossier incomplet ne pourra être traité*

**Le dossier est téléchargeable et auto-remplissable via le site de la Ville de Gueugnon :**

<http://www.queugnon.fr/>

- ⚠ **Chaque responsable devra valider et signer sa partie du dossier, notamment en cas de séparation ou divorce.**

## **IV - Quand et comment contacter le service Education ?**

**Service Education** : 03 85 85 80 92

**Service Restauration** : 03 85 85 82 55

**Service Activité (NAP)** : 03 85 85 80 95 ou 03 85 85 51 31

**Horaires d'ouverture** : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13h15 à 17h15,

## **V - Quelles sont les modalités d'inscription?**

➔ Au Multi-Accueil Anne Martin ( 0-3 ans )

**Inscription** : Place de Gaulle - 71130 Gueugnon - Tél : 03 85 85 07 30

**Responsable** : Marie GERVAIS

Le dossier est à retirer au service Education ou directement auprès du responsable

➔ La halte-garderie ( 2 à 6 ans )

**Responsable** : Christine NUGUES

**Inscription** : Mairie - 71130 Gueugnon - Tél : 03 85 85 84 39

Le dossier est à retirer au service Education ou directement auprès du responsable

➔ Aux accueils périscolaires du matin et/ou du soir

**Inscription** : 15 rue Jean Bouveri 71230 Gueugnon

Planning à remettre directement aux structures

Le dossier est à retirer au service Education

**Inscription AGCL** : Maison du Bourg - Avenue de la Déportation – Tél. : 03.85.84.43.43

Courriel : [association.agcl@wanadoo.fr](mailto:association.agcl@wanadoo.fr)

➔ A l'école (1<sup>ère</sup> année de maternelle, rentrée en CP ou nouvel arrivant)

**Inscription** : 15 rue Jean Bouveri 71230 Gueugnon du 15 février au 31 mars 2017

Le dossier est à retirer au service Education

➔ Au restaurant scolaire

**Inscription** : 15 rue Jean Bouveri 71230 Gueugnon

Le dossier est à retirer au service Education

➔ Aux activités périscolaires (NAP)

**Inscription** : 15 rue Jean Bouveri 71230 Gueugnon

Le dossier est à retirer au service Education

## **VI - Quels justificatifs l'usager doit-il fournir en cas de changement de situation en cours d'année ?**

✓ Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (naissance, mariage, divorce, droit de garde de l'enfant...).

✓ Déménagement: fournir un justificatif du mois dans lequel le déménagement est intervenu.

## **VII - Quels justificatifs l'usager doit-il communiquer avec le dossier à chaque nouvelle inscription ?**

Les parents doivent joindre au dossier d'inscription les documents énumérés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

<b>Documents à fournir</b>	Inscription Scolaire	Restauration Scolaire	Activités périscolaires (NAP)	Accueils périscolaires du matin et/ou du soir	Multi-accueil et/ou Halte-garderie
Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone)	X				
Photocopie du livret de famille	X				
Courrier si demande de dérogation	X				
Attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et individuelle accident corporel (vivement conseillée)			X	X	X
Fiche sanitaire de liaison avec une photocopie du carnet de vaccinations					X
En cas de séparation, divorce des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde	X				X